ISTRES

Hôtel de ville
1, esplanade Bernardin-Laugier
CS97002 – 13808 ISTRES
Cedex Tél. 04 13 29 50 00

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALIVILLES
REF. 111
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION
SÉJOURS VACANCES D'HIVER 2026

Document à rapporter avant le
mercredi 19 novembre 2025 (dernier délai)

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Age : _____ F ☐ M ☐

Lieu de Naissance : _____

RESPONSABLE LÉGAL QUI INSCRIT

Nom : _____ Prénom : _____

ISTREMONT du dimanche 15 au vendredi 20 février 2026 Cochez le séjour souhaité	
S 01 - 6/11 ans (enfants nés de 2015 à 2020) (avoir 6 ans le 1er jour du séjour)	☐
S 01 Bis - 12/17 ans (enfants nés de 2008 à 2014) (ne pas avoir 18 ans le 1er jour du séjour)	☐

Pré-inscription : du 12 au 19 novembre 2025 soit :
- réservation en ligne www.istres.fr, sur le KIOSQUE FAMILLE
- téléchargement de la fiche de pré-inscription sur le site de la ville www.istres.fr dans la rubrique « sports et loisirs pour tous »,
- ou retrait à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.

Une fois dûment complétée et accompagnée des pièces à fournir, la retourner auprès de l'un des trois guichets.

A la clôture des pré-inscriptions, une réponse vous sera envoyée par courriel. Pour que votre inscription soit confirmée, vous devez valider votre choix avant la date indiquée dans ce courriel. Au delà de cette date, le service ne pourra pas garantir la réservation.

A compter du 7 janvier 2026, inscriptions directes selon les places disponibles, au guichet de l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.

*** Pièces à fournir (en cas de 1ère inscription ou de modification)**

- Photocopie du dernier avis d'imposition, ou photocopie de la dernière attestation CAF pour les bénéficiaires,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, téléphone fixe),
- Fiche sanitaire de liaison 2025-2026 et photocopie des vaccins,
- Fiche famille,
- Autorisation photo,
- Jugement en cas de séparation, divorce, placement en famille d'accueil.

ATTENTION, toute réservation validée par mail du service et non confirmée donnera lieu à un dédit de 12 % du prix du séjour.

Istres, le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

«Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition pour des motifs légitimes aux informations vous concernant.
Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la mairie d'Istres à l'adresse suivante : 1 Esplanade Bernardin Laugier, CS 97002, 13808 Istres Cedex ou par courriel à dpo@istres.fr »

Hôtel de Ville ***Guichet Unique*** ***1 Esplanade Bernardin Laugier CS 97002 13808 Istres Cedex*** ☎ : 04.13.29.50.00 ✉: guichetaels@istres.fr	***Mairie Annexe du Prépaou*** ***Allée des Piboules - Le Prépaou*** ***13800 Istres*** ☎ : 04.13.29.58.20 ✉ : mairieprepaou@istres.fr	***Mairie Annexe d'Entressen*** ***Avenue de la Crau*** ***13118 Entressen*** ☎ : 04.13.29.56.50 ✉ : mairieentressen@istres.fr